

## ***Lyon en Commun s'engage pour la protection de l'enfance !***

Le groupe Métropole en Commun souhaitait vous faire part de l'intervention en commission permanente portée par Laurence BOFFET, ce matin, sur la protection de l'enfance. Durant le mandat, le groupe portera le sujet de l'enfance en danger et souhaite que cette politique publique soit prioritaire. Nous demandons que la Métropole de Lyon rejoigne les collectivités qui condamnent les propos de M. Zemmour sur les Mineurs Non Accompagnés.

"Ce matin en commission permanente, le groupe Métropole en Commun souhaitait intervenir sur la délibération concernant la mise en chantier de bâtiments à la Cité de l'Enfance, non pas tant sur le fond de la délibération, on sait la nécessité de réhabiliter la Cité de l'Enfance, mais sur les enjeux de l'aide sociale à l'enfance tant cette politique publique est, dans de nombreux départements, un impensé. Que ce soit dans des reportages télévisés ou des faits divers, l'enfance en danger est rendue visible ces dernières années en particulier pour ses lacunes, ses faiblesses, les drames que les jeunes y vivent. Chacune, chacun devrait se sentir concerné quand on sait que parmi les SDF, près d'un quart est un ancien enfant placé.

En tant que tel, l'Enfance est un sujet politique et le groupe Métropole en Commun aura à coeur que cette politique publique soit valorisée et soutenue financièrement. Nous connaissons l'engagement de la Vice-présidente à la création d'un observatoire métropolitain de l'enfance en danger, mesure salubre et que nous soutenons bien entendu, mais qui ne suffira pas. Nous proposons la création d'un conseil des jeunes enfants placés, le renforcement du dispositif "Parcours garantie jeune", l'extension des contrats jeunes majeurs jusqu'à 25 ans et un accompagnement renforcé des familles d'accueil.

Au-delà de la situation des enfants placés, près de 330 000 en France, nous avons l'obligation de travailler à la protection des jeunes. Toute les semaines, un enfant décède sous les coups. Chaque jour dans notre pays, 50 enfants sont victimes de violences. La protection de l'enfance est la prérogative de la Métropole, nous devons renforcer cette politique publique.

Enfin, la protection de l'enfance concerne tous les enfants quelle que soit leur nationalité et leur condition d'arrivée sur le territoire. Le groupe Métropole en Commun souhaite que notre exécutif rejoigne les départements qui ont décidé de poursuivre M. Zemmour pour ses propos haineux, indignes et, à notre sens, délictueux."